

**WPR/RC40.R8      CHANGEMENT DE DATE DES SESSIONS DE L'ASSEMBLEE  
MONDIALE DE LA SANTE**

**Le Comité régional,**

**Notant la proposition du Directeur général de tenir les Assemblées de la Santé plus tard dans l'année pour, entre autres, limiter l'évocation de questions politiques n'ayant pas directement trait à l'action internationale de santé,<sup>1</sup>**

- 1.      APPROUVE sa proposition;**
- 2.      RECOMMANDE que la troisième option soit retenue, à savoir le changement de date des sessions de tous les organes directeurs, de sorte que les comités régionaux se tiendraient en janvier/février/mars de l'année suivante, la session longue du Conseil exécutif se tenant en mai/juin, et l'Assemblée de la Santé se réunissant en septembre/octobre/novembre.**

---

<sup>1</sup> Document WPR/RC40/18.